

AMAP de légumes Nantes - Doulon « Simon BERNARD, La Marjottière »

Contrat 2026 –2027

47 semaines de distribution du 04 mars 2026 au 24 février 2027

LE TITULAIRE

Mme/M.

Adresse :

Tél :

Courriel :

- Panier complet
 Demi panier – *A retirer chaque semaine, contrairement à 2025-2026*

CONTENU DU CONTRAT

Le présent contrat est passé entre le consommateur et le producteur Simon BERNARD pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes certifiés BIO, pendant un an soit 47 distributions.

Les semaines sans distribution :

- 15 avril 2026
- 28 octobre 2026
- 23 et 30 décembre 2027
- 24 février 2027

Le producteur s'engage à cultiver dans le respect de la Charte des Amap : qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement.

La définition de la nature et de la quantité des produits fournis sont faites en accord, entre d'une part le producteur, et d'autre part les consommateurs associés au sein de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne Doulon « Simon BERNARD, La Marjottière ».

La visite de l'exploitation et la participation aux divers ateliers à la ferme par les consommateurs sont indispensables à la bonne marche de l'Amap et à la compréhension des problématiques agricoles.

LES DISTRIBUTIONS

Les distributions ont lieu **le mercredi de 18h à 19h30 à la salle Gay-Lussac, 19 rue Corentin-Bourveau**.

Je m'engage à venir chercher mon panier chaque semaine sur le lieu de distribution. La récolte étant achetée à l'avance, il n'est pas possible de rembourser un panier non retiré, mais si besoin, je peux le faire retirer par un tiers.

PERMANENCES

Durant la saison, j'effectue une permanence sur le lieu de distribution, un mercredi de 17h45 à 20h. Ce jour-là, je suis présent à partir de 17h45. Un planning des permanences est à compléter lors du dépôt du contrat.

La permanence inclue le ménage et le rangement en fin de distribution afin de rendre la salle en état.

Un mail de rappel de l'ensemble des permanences est envoyé à la liste de diffusion de l'AMAP chaque semaine.

PRIX DE LA «PART DE RÉCOLTE» ET MODES DE PAIEMENT

La valeur du panier complet est de 25€ TTC.

La valeur du contenu du panier varie selon les saisons et les semaines.

Le consommateur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles, accepte de régler l'ensemble de la récolte par chèques à l'ordre du producteur et datés du jour de l'engagement.

La démission d'un adhérent n'est possible en cours de saison qu'avec la signature d'un avenant au présent contrat avec le producteur et un remplaçant de l'adhérent démissionnaire. Ce remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par la personne démissionnaire. L'avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant.

MODALITÉS DE PAIEMENT SUR UNE BASE DE 47 SEMAINES (POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 1 À 6 CHÈQUES)

	Panier complet	Demi-panier
1 chèque - mars	1 175,00 €	587,50 €
2 chèques - mars, septembre	587,50 €	293,75 €
3 chèques - mars, juillet, novembre	391,67 €	195,83 €
6 chèques - mars, mai, juillet, septembre, novembre, janvier	195,83 €	97,92 €

Les chèques sont libellés à l'ordre de Simon BERNARD, datés du jour de signature du contrat.

J'assure avoir souscrit à l'AMAP légumes Nantes-Doulon pour 2026-2027 et **avoir réglé la somme de _____ € en ____ chèques.**

Adhésion : 2 € pour l'AMAP Doulon-Toutes Aides

Signature de l'amapien	Signature du producteur
	

S'INSCRIRE SUR LA LISTE DE DISCUSSION DE L'AMAP :

Une liste de discussion permet d'échanger entre nous et de recevoir les informations sur la vie de l'AMAP.

Pour s'y inscrire, envoyer un courriel à l'adresse informatique@amap-doulon-toutes-aides.fr et demander d'y être ajouté

Producteur : Simon BERNARD Ferme de la Marjottiere 16 Bis route de la Montagne 44220 Couëron fermedelamarjottiere@gmail.com	Président : Yohann Gourmaud Vice-présidente : Catherine Martail Coordination AMAP légumes : Agnès Olléon et Nicolas Jeannes, legumes.amap.doulon.t.a@gmail.com Gestion des permanences : Dominique Roumilhac, famille.roumilhac@gmail.com
--	--

Site internet de l'amap : www.amap-doulon-toutes-aides.fr